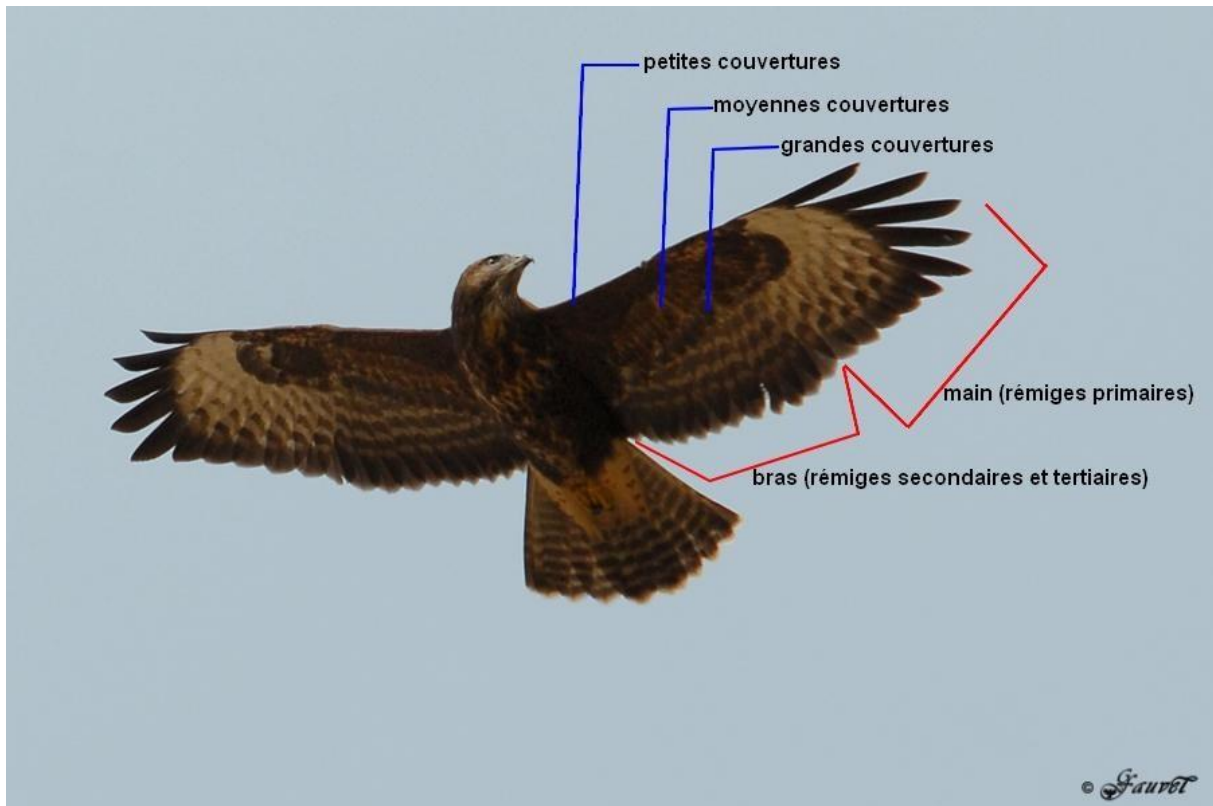


LES RAPACES DU LOIR-ET-CHER



© G. Fauvet

Les plumes d'une aile :



© G. Fauvet

Les 18 fiches :

- Page 1 : Buse variable
- Page 2 : Bondrée apivore
- Page 3 : Milan noir
- Page 4 : Milan royal
- Page 5 : Aigle botté
- Page 6 : Circaète Jean-le-Blanc
- Page 7 : Balbuzard pêcheur
- Page 8 : Busard des roseaux
- Page 9 : Busard Saint-Martin
- Page 10 : Busard cendré
- Page 11 : Epervier d'Europe
- Page 12 : Autour des palombes
- Page 13 : Faucon crécerelle
- Page 14 : Faucon hobereau
- Page 15 : Faucon pèlerin
- Page 16 : Faucon émerillon
- Page 17 : Élanion blanc
- Page 18 : Pygargue à queue blanche

1-BUSE VARIABLE



© F.Pelsy

– **Taille et silhouette :**

Rapace compact, sa taille sera prise comme référence pour les autres espèces.

Larges ailes, queue moyennement longue.

Tête dépasse peu le bord avant des ailes.

– **Coloration :** variable de toute blanche à très sombre.

toujours : tache sombre au poignet et plage blanche à la base de la main.

– **Vol :** vol plané circulaire : ailes relevées et avancées.

– **Risque de confusion :**

Avec la Bondrée apivore : la Bondrée apivore a un cou plus étroit, la tête ressort plus des épaules, la queue est plus longue et en vol circulaire elle tient les ailes tendues bien droites et horizontales.

La queue de la Buse variable présente de nombreuses barres fines et une bande terminale, alors que la Bondrée a 2 barres rapprochées à la base et une à l'extrémité.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.

Oiseau sédentaire, présence d'oiseaux plus nordiques en hiver.

2-BONDREE APIVORE



© F.Pelsy

- **Taille et silhouette :**

Un peu plus grande et à ailes plus longues et plus étroites que la Buse variable, queue plus longue aussi.
Longueur de la queue supérieure à la largeur de l'aile.
Cou élancé, petite tête qui ressort nettement du bord d'attaque.
- **Coloration :** variable.
Bande noire à l'arrière de l'aile.
Queue avec 2 barres à la base et une barre noire terminale.
- **Vols :**

Vol plané circulaire : ailes tendues bien droites et horizontales (chez la buse : bord d'attaque incurvé).
Vol plané direct : ailes légèrement arquées vers le bas, bord postérieur droit.
Vol battu : battements d'ailes plus amples et plus souples que chez la buse.
Vol nuptial typique : en feston avec applaudissements (les ailes se touchent au-dessus du corps).
- **Risque de confusion :**

Avec la Buse variable : observer si la tête ressort des épaules, voir la longueur de la queue, les barres sur la queue, la position des ailes en vol plané circulaire.
- **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.
Espèce migratrice : arrive à la mi-mai et présente jusqu'à la fin août.

3-MILAN NOIR



© G. Fauvet

- **Taille et silhouette :**

Taille entre la Buse variable et le Milan royal.
Ailes longues et larges mais plus courtes et plus arrondies que chez le Milan royal.
Queue longue, faiblement échancrée (surtout visible quand la queue est serrée).
- **Coloration :** Ailes très sombres, tête claire.
Zone pâle au niveau de la main.
Face supérieure : bande claire sur les moyennes couvertures (signe distinctif).
- **Vols :** Vol plané circulaire : tient les ailes horizontales, un peu arquées.
Vol plané direct : la main est abaissée.
Chasse près de l'eau ou au-dessus des champs, remue la queue pour tourner.
- **Risque de confusion :**

Avec le Milan royal : observer la queue rousse typique de ce dernier.
Avec le Busard des roseaux juvénile : le Milan noir tient les ailes horizontales alors qu'elles sont relevées chez le Busard des roseaux.
Avec l'Aigle botté morphe sombre : observer la queue non fourchue quand elle est serrée chez le Botté. De plus les battements d'ailes du botté sont plus rapides.
- **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.
Espèce migratrice : présente de mars à septembre.

4-MILAN ROYAL



© F.Pelsy

- **Taille et silhouette :**
 - Taille supérieure à la Buse variable.
 - Longues ailes.
 - Longueur de la queue supérieure à la largeur de l'aile.
 - Queue bien échancrée.

- **Coloration :** Queue rousse typique.
Face inférieure : ventre brun roux, ailes avec une grande marque blanche sur chaque main, secondaires sombres, pointes des rémiges noires.

- **Vols :**
 - Vol plané circulaire : ailes légèrement relevées.
 - Vol plané direct : les mains sont abaissées.
 - Vol battu : mouvements des ailes souples, amples et lents, ailes coudées, vol léger.

- **Risque de confusion :**
 - Avec le Milan noir : bien observer la queue typique du Milan royal.

- **Statut en Loir-et-Cher :**
 - Non nicheur en Loir-et-Cher.
 - Espèce migratrice observée lors de ses passages migratoires : mars-avril puis en octobre.

5-AIGLE BOTTE



Morphe sombre, © F. Pelsy



Morphe claire, © G. Fauvet

– **Taille et silhouette :**

Taille de la Buse variable.

Ailes rectangulaires, moins larges, plus longues que celles de la Buse et avec les bords parallèles, 6 rémiges digitées.

Queue plus longue et non barrée.

– **Coloration :** 2 morphes :

Morphe claire : la plus fréquente, rémiges noires, couvertures sous-alaïres blanches, corps blanc.

Morphe sombre : entièrement sombre, queue claire avec une bande sub-terminale sombre.

Sur les 2 morphes, les 3 primaires internes sont translucides et le dessin du dessus des ailes est typique : aspect bigarré, zone claire sur les couvertures alaires ainsi que sur les épaules et les sus-caudales.

– **Vols :**

Vol plané circulaire : ailes légèrement avancées et horizontales, bords parallèles.

Vol plané direct : ailes coudées, poignets très saillants.

Vol battu : battements d'ailes souples, rapides, amples et puissants
Plane souvent après 4 ou 5 battements.

– **Risque de confusion :**

Par rapport à la Buse variable : l'Aigle botté n'a pas de tache noire au poignet et la Buse variable claire a une face supérieure très différente de celle de l'Aigle botté. La queue de l'Aigle botté n'est pas barrée.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.

Espèce migratrice : arrivée en avril, départ en septembre.

6-CIRCAETE JEAN-LE-BLANC



© G. Fauvet

- **Taille et silhouette :**
 - Plus grand que la Buse variable, tête proéminente.
 - Ailes longues et larges, les 2 bords parallèles.
 - Tête ressort bien du bord d'attaque.
 - Longueur de la queue égale à la largeur de l'aile.
 - Coins anguleux à l'extrémité de la queue.
- **Coloration :** Face inférieure : corps blanc, ailes très claires, tête et gorge foncées.
Face supérieure : bicolore : rémiges noires, couvertures brunes.
- **Vols :** Vol plané circulaire : les poignets ressortent nettement, les ailes sont horizontales.
Vol plané direct : se déplace lentement, les ailes sont repliées vers l'arrière formant un M caractéristique.
Vol battu : mouvements amples et puissants.
Vol sur place typique pour chasser les reptiles.
- **Risque de confusion :**
 - Par rapport à la Buse variable : pas de tache noire au poignet, les poignets ressortent très nettement.
- **Statut en Loir-et-Cher :**
 - Nicheur en Loir-et-Cher.
 - Espèce migratrice : arrivée en mars, départ en septembre.

7-BALBUZARD PECHEUR



© G. Fauvet

- **Taille et silhouette :**
 - Taille supérieure à la Buse variable.
 - Ailes très longues, arquées.
 - Tête ressort bien du bord d'attaque.
 - Queue un peu plus courte que la largeur de l'aile.
- **Coloration :** Tête blanche avec une bande foncée en travers de l'œil.
 - Face inférieure : corps blanc, petites et moyennes couvertures blanches, grandes couvertures sombres et rémiges secondaires sombres, tache noire au poignet.
 - Face supérieure : sombre.
- **Vols :**
 - Vol plané circulaire : la main pend un peu.
 - Vol plané direct : se déplace lentement, les ailes sont repliées vers l'arrière formant un M caractéristique.
 - Vol battu : battements puissants, entrecoupés de vols planés.
 - Vol sur place typique au dessus de l'eau puis plonge pattes tendues.
- **Risque de confusion :** Peu de risque : ailes très longues typiques.
- **Statut en Loir-et-Cher :**
 - Nicheur en Loir-et-Cher.
 - Espèce migratrice : passage en mars-avril, puis de fin août à septembre.

8-BUSARD DES ROSEAUX



© G. Fauvet

– **Taille et silhouette :**

Grand busard : taille de la Buse variable.
Ailes longues aux bords parallèles.
Queue plus longue que la largeur de l'aile.
Extrémité des ailes plus arrondie que chez les autres busards.

– **Coloration :** Dimorphisme sexuel :

Mâle : face inférieure : extrémité des ailes noire et bord postérieur noir, couvertures sous-alaires brun foncé, secondaires grises.

Face supérieure : tricolore : pointe des ailes noire, couvertures et dos brun, rémiges grises.

Femelle : foncée avec le bord antérieur de l'aile, la tête et la gorge blanc crème.

– **Vols :**

Allure lourde.

Vol plané circulaire : tient les ailes relevées (silhouette en V).

Vol plané direct : ailes relevées aussi.

– **Risque de confusion :**

Avec les autres busards femelles : pas de tache blanche au croupion.

Avec l'Aigle botté : le Busard des roseaux plane avec les ailes en V, le Botté les tient à plat. La queue du Busard des roseaux est plus longue.

Avec le Milan noir : observer la queue fourchue du Milan noir !

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.

Sédentaire et passage de migrants nordiques en mars, puis en septembre.

9-BUSARD-SAINT-MARTIN



© G. Fauvet

Taille et silhouette :

Taille un peu plus petite que la Buse variable.
Corps plus svelte que chez le Busard des roseaux.
Survole le sol les ailes relevées en V.

– Coloration :

Dimorphisme sexuel :

Mâle : face inférieure : gris clair uni, poitrine plus sombre, extrémité des ailes noire.

Face supérieure : gris uni, bout des primaires noir, croupion blanc.

Femelle : face inférieure crème, couvertures alaires striées, plusieurs barres transversales sur les rémiges.

Face supérieure : brune avec couvertures moyennes claires. Large croupion blanc.

– Vols :

Vol plané circulaire : tient les ailes relevées.

Vol plané direct : ailes horizontales, parfois main abaissée.

Vol battu : plus léger et rapide que celui du busard des roseaux.

– Risque de confusion :

Avec le Busard cendré : le Saint-Martin a les ailes plus larges, la main plus courte et arrondie. Il a 5 rémiges écartées contre 4 pour le Cendré. Le Busard cendré a une barre noire sur les secondaires, le gris de sa face supérieure est de 2 tons et il a un vol plus léger.

– Statut en Loir-et-Cher :

Nicheur en Loir-et-Cher.

Passage pré-nuptial en mars-avril, passage post-nuptial en août.

Présence en hiver d'oiseaux d'origine plus nordique.

10-BUSARD CENDRE



© G. Fauvet

– **Taille et silhouette :**

Plus petit que le Busard Saint-Martin.
Ailes plus étroites et plus pointues (main plus longue).
Queue plus longue que celle du Busard Saint-Martin.

– **Coloration :** Dimorphisme sexuel :

Mâle : face supérieure avec 2 tons de gris : gris foncé sur les couvertures, gris clair aux rémiges. Une barre noire trans versale sur les rémiges secondaires. Bout de l'aile noir (plus de noir que sur le Saint-Martin).
Face inférieure : haut du corps et tête grises, barres foncées sur les primaires et secondaires.

Femelle : ressemble au Busard Saint-Martin mais plus fine.

– **Vols :**

Vol plané circulaire et vol plané direct : tient les ailes relevées.
Vol battu : les battements sont souples et légers évoquant un peu ceux d'une sterne.

– **Risque de confusion :**

Avec le Busard Saint-Martin : voir les comparaisons ci-dessus.
Le Busard cendré a 4 primaires digitées contre 5 pour le Saint-Martin.
Le Busard Saint-Martin femelle a des stries plus marquées sur la face inférieure. Les trois barres sur les rémiges secondaires sont équidistantes, ce qui n'est pas le cas chez le Cendré.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.
Espèce migratrice : retour en avril, départ en août-septembre.

11-EPERVIER D'EUROPE



© F.Pelsy

– **Taille et silhouette :**

Mâle de la taille du Faucon crécerelle, femelle plus grande.
Allure de petit Autour, ailes larges courtes et arrondies.
Queue longue : dépasse la largeur de l'aile.
Petite tête ronde.

- **Coloration :** Mâle : dessus gris-bleu, 4-5 barres foncées à la queue.
dessous gris avec des barres roussâtres sur le corps.
Femelle : dessus gris, barres brunes sur la face inférieure, sourcil clair bien marqué.

– **Vols :**

5-6 battements rapides suivis d'une courte glissade, les ailes à plat.

– **Risque de confusion :**

Avec l'Autour des palombes : par rapport à l'Autour, l'Epervier a un corps plus fin, la tête moins proéminente et plus arrondie, la queue plus étroite.
En vol plané circulaire l'extrémité de la queue paraît coupée droit avec les coins anguleux et non arrondie donc la queue est de forme plus triangulaire.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.
Oiseau sédentaire et présence en hiver d'oiseaux d'origine plus nordique.

12-AUTOUR DES PALOMBES



© F.Pelsy

– **Taille et silhouette :**

Le mâle est plus petit que la femelle (un tiers environ), mâle de la taille de la Corneille noire, femelle de la taille de la Buse variable.

Ailes courtes, larges et arrondies.

Queue longue (plus longue que la largeur de l'aile).

Poitrine large.

Tête pointue proéminente.

– **Coloration :**

Face inférieure : le corps et les couvertures sous-alaires sont barrés.
Paraît gris de loin.

Face supérieure brune chez la femelle mais gris-bleu chez le mâle.

– **Vols :**

Vol plané circulaire : la femelle relève les ailes, le mâle les tient à peine relevées.

Vol plané direct : ailes horizontales, main abaissée.

Vol battu : les coups d'ailes sont réguliers, pas très amples.

– **Risque de confusion :**

Autour mâle avec l'Epervier d'Europe femelle : l'Autour a le corps plus puissant, la poitrine plus large, la tête est plus proéminente, elle paraît triangulaire (celle de l'Epervier paraît arrondie), la queue de l'Autour est plus large et quand elle est étalée les coins sont arrondis (celle de l'Epervier est plus étroite à la base et les coins sont plus anguleux).

Les battements d'ailes de l'Autour sont plus lents et plus puissants que ceux de l'Epervier.

L'Autour donne plus de battements d'ailes et les périodes de vol plané sont plus courtes.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher, oiseau sédentaire.

13-FAUCON CRECERELLE



© A. Pollet

– **Taille et silhouette :**

Taille moyenne.
Ailes longues étroites et pointues.
Queue très longue.

– **Coloration :**

Dimorphisme sexuel.

Mâle : Face inférieure : corps crème tacheté de brun

Face supérieure : dos et couvertures alaires brun roux tacheté de noir, rémiges primaires brun noir, queue gris-bleu avec une bande terminale noire.

Tête et nuque grise.

Femelle : Face inférieure : plus tachée que celle du mâle.

Face supérieure : plus brune avec bandes noires plus nettes. Les rémiges sont moins foncées que chez le Crécerelle mâle.

Queue brune barrée de brun.

Nuque brune.

– **Vols :**

Vol battu : battements d'ailes rapides, peu amples, alterné de glissades.

Reconnaissable au fait qu'il pratique souvent le vol sur place, en agitant rapidement ses ailes (fait le Saint-Esprit).

– **Risque de confusion :**

Peu de risque de confusion : attendre le vol typique sur place de chasse.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.

Oiseau sédentaire.

14-FAUCON HOBEREAU



© G. Fauvet

– **Taille et silhouette :**

Taille moyenne.
Ailes très étroites, longues et pointues, avant bras court et main longue.
Queue courte.
Evoque un grand martinet.

– **Coloration :**

Face inférieure : corps fauve rayé de noir, sous-caudales et culottes rousses.
Face supérieure : gris foncé.
Tête : nuque foncée, gorge et joues blanches, moustache noire.

– **Vols :**

Vol plané circulaire : tient les ailes horizontales.
Vol de chasse : très agile et rapide, ailes très pointues, main ramenée en arrière.

Risque de confusion :

Peu de risque de confusion avec le Faucon crécerelle, par contre il a la même silhouette que le Faucon kobez (qui est très rare en Loir-et-Cher lors des passages migratoires).

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur en Loir-et-Cher.
Espèce migratrice : retour fin avril, départ en septembre-octobre.

15-FAUCON PELERIN



© G. Fauvet

– **Taille et silhouette :**

Femelle bien plus grande que le mâle (mâle = les 2/3 de la femelle).
Corps robuste, poitrine large.
Ailes pointues, queue relativement courte.
Avant-bras assez court et large, main étroite et allongée.

- **Coloration :** Adulte : dessus gris-bleuté
Tête sombre, moustache arrondie sur joue claire.
Poitrine claire en contraste avec le ventre rayé transversalement.
Dessous de l'aile gris clair uniforme.

Juvenile : face supérieure brune avec liseré brun aux grandes couvertures.
Face inférieure brune avec des rayures longitudinales.

- **Vois :** Vol battu : direct et puissant, battements d'ailes pas très amples
Vol plané direct et circulaire : ailes horizontales ou mains un peu relevées.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Nicheur rare en Loir-et-Cher.
Oiseau sédentaire et présence en hiver d'oiseaux d'origine plus nordique.

16-FAUCON EMERILLON



© F.Pelsy

- **Taille et silhouette :**
 - Petite taille.
 - Ailes pointues.
 - Queue plus longue que la largeur de l'aile.
- **Coloration :** Mâle : Face supérieure gris-bleu, main plus sombre.
 - Barre terminale noire à la queue.
 - Face inférieure beige-roux.Femelle et jeune : Face supérieure brun-gris.
 - Ventre blanc avec rayures brunes.
 - Queue barrée
- **Vols :** Vol très rapide, au ras du sol.
 - Le vol battu comprend des battements d'ailes très rapides, entrecoupé de courtes glissades.
- **Risque de confusion :**
 - Le vol très rapide et direct le différencie des autres faucons. Ne pas oublier sa taille très petite (comme une grive).
 - De loin le Faucon pèlerin peut lui ressembler mais le corps du Faucon pèlerin est plus puissant et la queue est plus courte.
- **Statut en Loir-et-Cher :**
 - Non nicheur
 - Visible lors des passages migratoires.
 - Quelques-uns hivernent.

17-ÉLANION BLANC



© F.Pelsy



© A. Pollet

- **Taille et silhouette :**
Comme le Faucon crécerelle : envergure 75 à 87 cm.
Ailes plus longues et plus larges que celles des faucons.
grosse tête, queue courte.

- **Coloration :** Face inférieure : blanche avec les primaires noires.
Face supérieure gris bleu-clair, petites et moyennes couvertures noires.
Tête blanche.

Juvénile : poitrine avec du brun-rouille et pointe blanche aux plumes du dos.

- **Vols :** Battements d'ailes rapides et souples.
Vole souvent à faible hauteur comme un busard.
Fait du vol sur place.
En vol plané circulaire : les ailes sont avancées et relevées.
En vol plané rapide : les ailes sont horizontales.

- **Risque de confusion :** aucune confusion possible.

- **Statut en Loir-et-Cher :**
Nicheur depuis 2020 en Loir-et-Cher.

18-PYGARGUE À QUEUE BLANCHE



© F. Pelsy

– **Taille et silhouette :**

Taille et silhouette d'un très grand aigle.
Envergure de 1,80 à 2,44 m.
Ailes longues très larges, aux bords parallèles.
Mains très longues, digitées.
La tête dépasse très nettement le bord d'attaque des ailes.
Bec puissant.
Queue courte en forme de coin.

- **Coloration :** Jeune : très foncé.
Le jeune acquiert le plumage adulte à l'âge de 6-7 ans (après une mue chaque année).
Adulte : face inférieure foncée, queue blanche.

- **Vols :** Battements d'ailes lents.
En vol plané circulaire : ailes horizontales.
En vol plané direct : les ailes sont horizontales, mains un peu abaissées.

- **Risque de confusion :** Qu'avec les Vautours fauves et moines (peu fréquent en Loir-et-Cher), mais noter que la tête du Pygargue ressort très nettement.

– **Statut en Loir-et-Cher :**

Un seul couple nicheur en Loir-et-Cher depuis 2022.
Présence d'hivernants.